

## BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 20 FEVRIER 2020 -

### DÉCISION N° 20 - 02 - 007

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 31 décembre 2019 s'est réuni le jeudi 20 février 2020 à partir de 10 heures au SDIS, sis 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Présents :

- Georges ZIEGLER (Président)
- Marianne DARFEUILLE (Vice-présidente)
- Claude GIRAUD (Vice-président)
- Claude LIOGIER (membre du bureau)

Excusé :

- Georges DRU (Vice-président)

#### **Décision 2 : L'attribution du marché de maintenance des portails et portes sectionnelles du SDIS 42.**

Le SDIS possède 429 portails et portes sectionnelles sur l'ensemble du territoire ligérien. Ces derniers sont installés au sein des centres d'incendie et de secours ou du centre départemental d'incendie et de secours (CDIS). Le titulaire du présent marché sera en conséquence chargé du maintien et de la durabilité à un niveau optimal des performances de ces équipements. Il veillera par ailleurs à la sécurité des personnes et des biens dans le cadre de ses interventions.

Ainsi, de manière générale, la prestation comprend pour chacun des portails et chacune des portes sectionnelles du SDIS :

- ⇒ La maintenance préventive,
- ⇒ La maintenance corrective,
- ⇒ La maintenance curative (urgence).



Lors de la commission d'appel d'offres réunie le 28 janvier 2020, l'entreprise SODAM, sise 15, rue Basse Ville – 42 700 Firminy, a été retenue avec une offre d'un montant de 42 200 € HT.

**Vu le rapport présenté par le Président,  
Le bureau prend la décision suivante :**

**Article 1 :** Le bureau confirme le choix de la commission d'appel d'offres réunie le 28 janvier 2020 attribuant le marché de maintenance des portails et portes sectionnelles du SDIS 42 à l'entreprise **SODAM**, sise 15, rue Basse Ville – 42 700 Firminy.

**Article 2 :** Le Président est autorisé à signer toutes les pièces du marché.

**Décision adoptée à l'unanimité.**

Le Président du conseil d'administration  
du Service départemental d'incendie et de secours  
de la Loire



Georges ZIEGLER